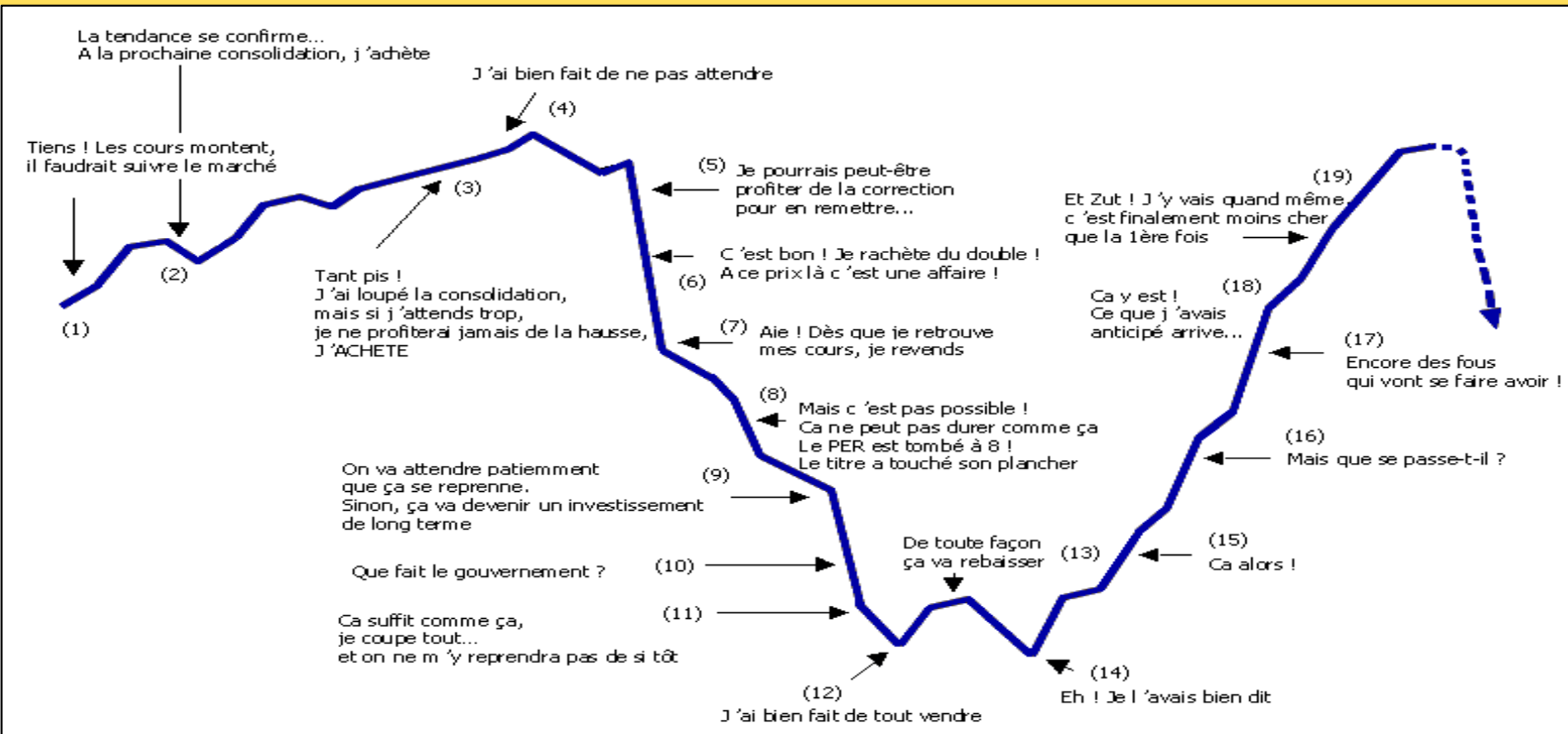


# L'ÉPARGNE SALARIALE DANS TOUS SES ÉTATS !



## LA CFE-CGC A NÉGOCIÉ UN FOND GARANTI !

Vous souhaitez sécuriser vos placements ? Vous craignez une chute des indices boursiers et recherchez un placement garanti et disponible ?

De manière simple, très simple, vous allez pouvoir déplacer votre argent sur ce support garanti.

Le capital est garanti, et en plus, le rendement prévisionnel de ce placement est de 500 % par an.

Les plus values ne sont pas soumises à la Flat tax. Ce produit est entièrement défiscalisé !

Les sommes sont disponibles sous 24h sur simple demande via l'application « l'indispensable ».

Le fond dispose de la garantie AAAAAA+ qui vient d'être négociée par la CFE-CGC auprès de l'agence Moody's.

### À SAVOIR

Un abondement employeur de 50 000 € sera versé chaque mois sur votre PEE et votre PERCO dès lors que vous aurez signé un avenant à votre contrat de travail stipulant que vous allez travailler moins pour gagner plus.

# LA CFE-CGC A OBTENU UNE PRIME DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Après 5 années de négociations acharnées avec la Direction, le CFE-CGC vient enfin d'obtenir la distribution d'une prime de participation à l'ensemble des agents et salariés de la CDC.

Cette prime sera fonction des « bénéfices » réalisés par la CDC mais ne pourra être inférieure à 10 000 € par an. Cette prime sera bonifiée si vos collègues certifient que vous dites bien bonjour tous les matins.

En cas de mobilité géographique sans changement de poste ni d'affectation sur un autre site, cette prime pourra être multipliée par un coefficient de:

$$\frac{\lim_{n \rightarrow \infty} \frac{2^{2n} (n!)^2 \log 7}{(2n)! \sqrt{n}}}{\int_0^{\infty} e^{-t^2} dt} \frac{-e^i \sum_{k=0}^{\infty} \frac{8\pi}{(4k+1)(4k+3)}}{\left| \int_0^{\infty} \frac{3dt}{t^6+1} \right| \left| \int_{-\infty}^{\infty} e^{-\pi t^2} dt \right|}$$

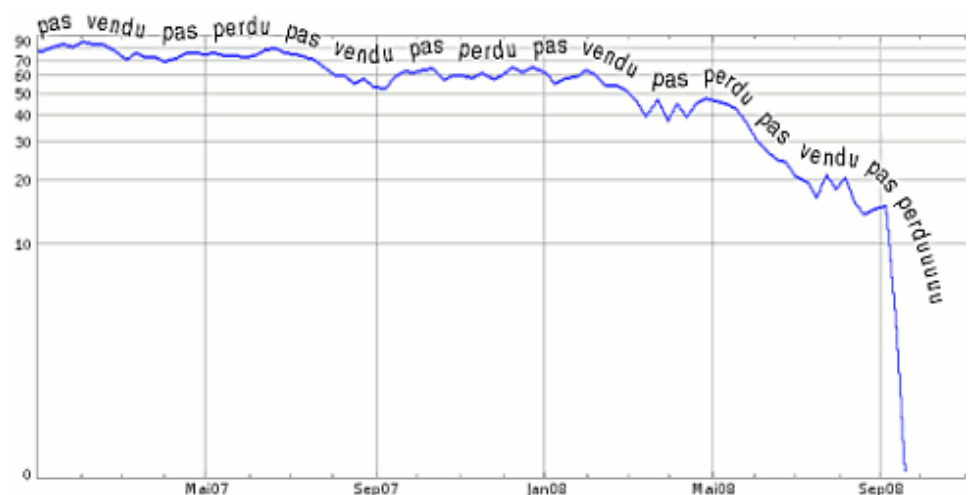
## À SAVOIR

**La fête du poisson d'avril trouve son origine dans l'antiquité :**

Le 1er avril tombant 12 jours après l'équinoxe de printemps, il est fort possible que cette fête trouve son origine dans l'antiquité. Une journée était effectivement consacrée au Dieu du rire dans l'ancienne Grèce. Cette journée était consacrée aux farces, aux fous et à l'inversion des rôles comme pendant le Carnaval. Cette tradition a été reprise par les romains avec la déesse Aphrodite.

Cette explication est la plus probable si l'on prend en compte les fêtes équivalentes dans le reste de l'Europe et dans le monde.

# MERCI QUI ????????



Communiquons utile ?

Besoin d'accompagnement sur l'épargne salariale ?

Prenez contact avec la CFE-CGC : Laurent au 06 00 00 00 00